



---

## **LETTRE A MON CHER AMI BIEN AIME DU DISTRICT DE MUNZENZE**

### **OBJET : ANNONCE D'UNE BONNE NOUVELLE.**

**Mon Cher ami,**

### **KIRA EST NE !**

Très bonne nouvelle. KIRA est né. Le nouveau successeur du PADSS en exercice depuis 2009. En préparation depuis septembre 2015, le Projet KIRA était attendu. Les premiers bons signaux ont été annoncés le 24 février 2017 : le Conseil d'Administration de la Banque Mondiale donne son feu vert à la suite des événements. Le Projet est adopté. Le 23 mars 2017, l'accord est signé et porte l'appellation de « *Projet d'Appui au Système de Sante-KIRA (DON IDA-D1660-BI.*

L'autoroute tracée, c'est le tour au Parlement Burundais d'approuver le projet. Les séances à la Chambre Basse et Haute ont eu lieu le même jour. C'était au mois d'avril 2017. Par Décret-Loi N° 1/11/ du 3 mai 2017, le Président de la République du Burundi l'a ratifié.

Tout est prêt à la date de mise en vigueur prévu à partir du 20 juin prochain. L'avis juridique a été signé par la Ministre de la Justice. Les outils de mise en œuvre de dont le manuel des procédures et le manuel FBP communautaire sont en disponibles.

**Cher ami,**

Comme tu le vois, cela semble à une course marathon. Les événements se sont succédé à un rythme serré. Avec le seul souci majeur d'améliorer la santé des populations. Oui. Comme tu le sais, PADSS tire son rideau exactement le 30 juin prochain. Un sevrage brusque envers les bénéficiaires est à éviter. Ainsi, KIRA assure la relève immédiatement. Dès le mois de juillet, les activités démarrent sans faute.

Comme tu es en droit d'être informé sur les enjeux du nouveau projet, les objectifs, les composantes, les indicateurs, les nouveautés du Projet KIRA sont synthétisées dans les paragraphes suivants. Prends ton temps, intériorise cette primeur de l'information. Le détail vous sera communiqué au fur et à mesure de l'avancement des activités.

## **Objectifs du Projet KIRA et les cibles**

### **Cher ami**

Tout d'abord il faut savoir que le projet KIRA s'inscrit dans le prolongement des interventions du PADSS avec un double objectif : (i) construire sur les acquis du PADSS et (ii) remédier aux faiblesses et limites actuelles du programme de Gratuité-FBP. Le projet KIRA vise à généraliser la culture du financement basé sur la performance au Burundi. Le but final étant d'améliorer davantage la performance du système de santé au travers de l'appui de la Gratuité-FBP.



Note que le projet KIRA est aligné sur la nouvelle vision du secteur de la santé au Burundi (Politique Nationale de Santé 2016-2025) qui fait la promotion d'un programme de Gratuité-FBP, seconde génération. L'idée de la seconde génération est une réponse face aux constats portant notamment sur la malnutrition, la modeste qualité des services de santé, les problèmes en rapport avec la formation paramédicale, le faible niveau de la politique de la santé communautaire...).

Avec un montant de 50 millions de dollars pour une période de quatre ans (juillet 2017-juin 2021), le Projet KIRA vise à accroître l'utilisation de services de santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et de l'adolescent de qualité ; et en cas de crise ou d'urgence, fournir une réponse immédiate et efficace à cette crise ou urgence.

Concernant les cibles, le projet KIRA vise principalement les femmes enceintes et les enfants de moins de cinq ans. Le nombre de bénéficiaires directs devrait atteindre 2,32 millions de personnes en 2017 et 2,55 millions en 2021, soit un peu moins d'un quart de la population du Burundi. Les filles, les adolescents et les femmes représentent 62% des bénéficiaires du projet proposé.



### **Quid des composantes du Projet KIRA**

Le Projet KIRA a trois composantes : (i) paiement de la Gratuité et de la performance des prestataires de services de santé ; (ii) appui à la mise en œuvre du FBP/Gratuité, (iii) renforcement des prestataires et des prestations nouvellement intégrées au programme FBP.

Grâce à la composante 1, le projet appuiera la mise en œuvre continue du programme de la Gratuité-FBP par la mise en place de paiements basés sur les performances basés sur les facilités, tout en étendant la FBP au niveau communautaire. Le projet aidera également à faire face aux contraintes du système de niveau supérieur en fournissant des paiements incitatifs aux écoles des infirmiers et aux départements stratégiques du MSPLS.

Dans le cadre de la composante 2, le projet financera des fonctions de soutien pour le processus de mise en œuvre du programme de la Gratuité-FBP. Cela comprend les activités de vérification/contre-vérification, le renforcement des capacités du MSPLS et l'appui à la gestion du projet et la promotion de la demande de services de santé, en particulier pour les groupes vulnérables, par le biais d'activités de communication.

La composante 3 soutient le financement de très petits investissements/équipements pour les ASC et les écoles des infirmiers (sous forme de sommes forfaitaires). Une Composante de Réponse en Situation d'Urgence (CRSU) est comprise dans la composante 4 du projet proposé. Synthèse des composantes, activités et entités soutenues dans le cadre du projet KIRA.

### **Quels sont les indicateurs retenus par le Projet KIRA**

Le projet KIRA comporte cinq indicateurs qui seront utilisés pour suivre les progrès dans la réalisation des objectifs de développement du projet:

- (a) Les personnes ayant reçu des services essentiels de santé, de nutrition et de population (SNP) ;(i) Enfants vaccinés (nombre) ,(ii) Les femmes et les enfants ayant reçu des services de nutrition de base (nombre) ,(iii)Accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (nombre)
- (b) Pourcentage de femmes enceintes ayant reçu quatre visites de soins prénatals au cours des de grossesse ;
- (c) Prévalence contraceptive chez les adolescents (pourcentage)
- (d) Prévalence contraceptive totale pour les méthodes modernes (pourcentage)
- (e) Score national moyen de qualité des formations sanitaires (score)

**Cher ami,**

**KIRA apporte quelques nouveautés en matière d'achat des performances :**

Le Projet Kira va travailler avec les groupements des agents de santé communautaire dans le cadre du FBP communautaire et les écoles d'infirmiers.

Les Groupements d'Agents de Santé Communautaire – (GASC) sont des organisations non gouvernementales locales. L'Administration de la Commune approuve officiellement leur statut juridique. Il existe 863 GASC et plus de 12 000 ASC (en moyenne chaque GASC est composé de 14 ASC). Chaque GASC travaille avec un Centre de Santé et techniquement suivi par un personnel de CS (Technicien de Promotion de la Santé).



***Témoignage d'un membre du GASC de Kayogoro (Makamba) sur le PECADOM***

Dans le cadre du programme FBP et sur la base des contrats signés avec le CPVV, les GASC recevront leur paiement directement des comptes désignés du projet à leurs comptes bancaires. 70% de ce paiement seront attribués individuellement aux ASC en fonction de leur

performance. Les 30% restants seront utilisés pour les activités génératrices de revenus et les frais généraux.

Les paiements du FBP seront effectués directement aux GASC (comme pour les formations sanitaires), chacun avec un compte bancaire, selon une liste de services et d'indicateurs prédéfinis par le manuel national des procédures FBR. Chaque mois, la performance des ASC sera consolidée au GASC auquel ils appartiennent.

Le paiement basé sur la performance sera effectué en une seule opération directement au GASC. La performance est liée à des activités prédéfinies sur (a) la promotion et la prévention de la santé, (b) les services de référence aux CS appropriés, et (c) la distribution communautaire de certains intrants (ingrédients nutritionnels, préservatifs, moustiquaires, etc.).

Les écoles d'infirmiers sont évaluées trimestriellement par des pairs (d'autres écoles d'infirmiers) facilitées par l'Unité Technique du FBR et le département du MSPLS en charge des soins infirmiers. Les écoles sont payées et évaluées trimestriellement sur la base de critères tels que: a) le nombre d'étudiants en première année, b) le nombre d'enseignants permanents, c) la présentation des cours, d) le soutien à l'éducation, e) la supervision des stagiaires sur le terrain dans les formations sanitaires qui répondent aux normes requises (f) les séances éducatives/ pédagogiques, et (g) les séances du comité de gestion. Une partie de ces fonds est utilisée pour la motivation du personnel et une autre pour soutenir le fonctionnement des écoles d'infirmiers.

**Cher ami**

### **Quelques conseils pratiques**

Nous allons nous atteler aux activités de lancement officiel. La date vous sera communiquée par voie habituelle. Mais avant cette date, gardez à l'esprit que la balle reste chez les acteurs de mise en œuvre de la réforme de financement basé sur la performance et la gratuité à tous les niveaux. Chaque pallier a ses responsabilités à assumer avec brio. Le devoir est d'aller toujours de l'avant.

Un esprit d'équipe pour affronter ensemble les aléas rencontrés et d'autres à venir est une stratégie de réussir. L'assistance professionnelle, le partage d'expériences et savoir-faire constituent les clés de voûte de succès.

Un focus particulier est à mettre sur la qualité. Tu sais que la concours qualité est prévu deux fois par an.. Des prix sont prévus pour les meilleurs. S'il te plait ne rater pas l'occasion pour être promu.

Capitaliser donc les conseils déjà reçus et ton expérience pour hisser ton nom dans les annales de l'histoire. Demain les générations actuelles et futures jurent par-dessus toi comme une référence pour la vie à travers les bonnes pratiques et prestations dans le Projet KIRA.

SAKAGANWA JP